



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 13 mai 2022

#### **DEMANDES ET RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ : CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI) ET PASSEPORTS**

La forte augmentation de la demande de titre d'identité liée à l'effet de rattrapage des demandes non effectuées en 2020 et au 1er semestre 2021, à la levée des restrictions sur les déplacements et à l'attractivité de la nouvelle CNIe a provoqué une mise en tension progressive de cette chaîne de délivrance .

Les délais de prise de rendez-vous en mairie sont actuellement de 3 mois en moyenne dans la Vienne.

Les délais d'instruction des demandes par le centre d'expertise et de ressources titres (CERT), de fabrication et d'acheminement des titres sont aujourd'hui de 36 jours pour l'ensemble de ces titres d'identité.

La préfecture de la Vienne a réuni ce jour, vendredi 13 mai, les communes du département équipées d'un dispositif chargé de recueillir les demandes de titres d'identité, afin de décliner les mesures prises par le ministère de l'Intérieur pour réduire les délais et améliorer la situation.

#### **Concours et examens**

Pour les concours et les examens (brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur...), un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté.

#### **Validité de la carte d'identité CNI**

Depuis le 2 août 2021, toute demande de CNI donne systématiquement lieu à la délivrance de la nouvelle CNIe d'une durée de validité de 10 ans.

Le décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013 fait bénéficier d'une extension de validité de 5 ans aux CNI délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, portant leur durée de validité à un total de 15 ans.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



## **PRÉFET DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **La pré-demande en ligne**

La possibilité est offerte aux usagers d'établir une pré-demande de passeport ou de CNI par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Ce télé-service permet d'accélérer le temps de recueil en mairie des données et informations nécessaires à l'enregistrement de la demande de titre. Le recours au télé-service de pré-demande de passeport ou de CNI ne dispense pas l'intéressé de venir personnellement déposer sa demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour lutter contre l'usurpation d'identité.

### **Photographie d'identité**

Une seule photographie d'identité doit être produite à l'appui d'une demande de passeport et de carte nationale d'identité. La photographie d'identité doit être récente (moins de 6 mois)

### **Renfort des équipements des mairies**

Au regard de l'augmentation de la demande, un renfort supplémentaire immédiat est proposé aux mairies qui connaissent le plus de tensions et qui le souhaitent. Sont visées en priorité les mairies déjà équipées en dispositif de recueil (DR) mais dans une situation de saturation compte tenu de la demande.

Ainsi, 70 DR mobiles et 400 DR fixes sont prêts à être déployés par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Ils devraient générer environ 47 000 rendez-vous supplémentaires par semaine. Dans la Vienne, la ville de Poitiers sera ainsi équipée d'un nouveau dispositif de recueil. D'autres communes en expertisent la possibilité.

En outre, un service de proximité peut également être assuré par les communes non dotées de dispositifs et qui disposent d'un Espace France Services (EFS). À cette fin, les mairies de Jaunay-Marigny et de Neuville-de-Poitou bénéficieront très rapidement de l'attribution d'un dispositif de recueil permettant aux administrés d'effectuer leurs démarches de titres d'identité au sein des France Services gérés par ces communes.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers